Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

DISI Rhône Alpes Est Bourgogne

La force de tous les agents de la DGFiP

Le 23 Mars 2012

Compte-rendu CHS-CT du 23 mars 2012

Le président du CHS-CT , a ouvert la séance à 13h30, après la lecture de la liminaire de l'Union.
Nous avons transmis au DISI le courrier des agents du PSN-Plateau qui demandent une prime de « pénibilité » en compensation de leurs conditions de travail.

Vote du règlement intérieur du CHS-CT-Spécial

Après la présentation du règlement par l'**inspecteur santé et sécurité au travail (ISST)**, **Mr Espinat Patrick**, nous procédons au vote : L'Union indique qu'il s'abstiendra aux motifs que le règlement n'est pas modifiable et que notre fédération SOLIDAIRES Finances s'était abstenue au niveau ministériel.
Vote des organisations syndicales: 3 Abstentions et 3 Pour.

Election du Secrétaire du CHS-CT

Didier Vidal, candidat de l'Union, est élu à l'unanimité des représentants du personnel. .

L'administration désigne ensuite le **Secrétaire administratif** en la personne de **Jean-Louis Russo.**

L'Union tient à remercier **le médecin de prévention, Catherine Massal**, qui nous quitte au 31/03/2012.Elle est remplacée par **Thierry Hilleret**

Formation des membres du CHS-CT

cette formation se déroulera sur les années 2012 et 2013. En 2012 sur les missions et les outils (3 jours) puis en 2013 sur les risques (2 jours).
L'ISST précise que les supports sont quasiment finalisés et que les formations commenceront au 2ème semestre..

Lettre de mission de l'assistant de prévention

Après présentation de sa mission, **L'assistante de prévention (AP)**,**Martine Cousyn**, nous indique avoir fait une visite des sites DISI et envisage de faire des visites régulières.
L'Union a rappelé son opposition au choix du DISI de réduire à 25% d'un emploi temps plein la mission de l'assistant de prévention. Nous avons demandé que la liste des correspondants locaux de l'AP soit communiquée aux agents. Suite à notre demande l'AP nous informe que sa formation se déroule correctement.
L'AP présente ensuite le Plan ministériel 2013-2014 et la note d'orientation pour 2012. Comme les années précédentes l'administration fixe des orientations ambitieuses mais tout est en chantier.
Des informations nous seront communiquées ultérieurement en particulier sur la mise en place d'un correspondant qualité au travail et sur l'implantation des cabinets médicaux.

Budget du CHS-CT

Pour ce qui concerne les crédits, nous avons étudié les fiches une à une. A noter une baisse de 6% des crédits et une réserve « républicaine » de 20% qui sera débloquée plus tard.

Après débat les représentants des 3 organisations syndicales ont voté à l'unanimité les décisions suivantes.

Nous avons accepté:

- Les formations « luttent contre le feu » pour les agents
- Exercice d'évacuation incendie pour Lyon Lumière et Meyzieu.
- Les travaux « alarme incendie » pour Lyon Lumière et Meyzieu en co-financement DGF/CHS-CT)
- Formation Habilitation Électrique pour 44 agents.
- Formation secouriste du travail pur 44 agents
- Formation « conduite automobiles » pour les agents CID et SIL.
- Équipement des poste de travail (bras articulés,porte-document,repose paume) pour les agents volontaires
- L'achat de 3 défibrillateurs (Meyzieu,Grenoble et Part.Dieu)
- L'achat de tapis pour l'entrée principale de Lyon Lumière.
- L'achat de brassards pour les agents d'évacuation incendie (guide et serre-files) .

Nous avons refusé

- L'achat et la maintenance de bloc d'éclairage de sécurité pour Lyon Lumière.
- L'achat d'équipement de travail obligatoire(bouchons d'oreille, gants et chaussures de sécurité) pour les agents de Meyzieu.

La DISI financera ces dépenses sur le budget DGF.

Registres de scéurité

Nous avons demandé une « normalisation » des registre CHS-CT, qui doivent être sur tous les sites. Le président prend l'engagement que toutes les annotations doivent obtenir une réponse de l'administration.

Document Unique

L'inspecteur Principal «Ressources Humaines » présente le calendrier et la méthode choisie pour établir le document unique et le plan de prévention DISI.
L'Union indique son scepticisme sur la tenue du délai pour rédiger le DUERP DISI d'autant que le président préconise de reprendre tout à zéro, même s'il n'exclut pas de faire référence à ceux déjà existants. l'ISST précise que ce document engage la responsabilité du Directeur de la DISI et donc sa préférence va à une « refonte » totale.
Face à notre demande, le président précise que s'il est nécessaire, les délais pourront être revus
Nous avons réaffirmé que les agents devaient être consultés pour le recensement des risques.

Questions diverses

L'Union indique vouloir effectuer, pour les membres CHS-CT, une visite des sites. Le président donne son accord de principe et indique que nous commencerons par Meyzieu.
L'Union demande au président un point d'avancement sur les mesures « amiante » prisent sur le site de la Cité administrative Part Dieu et sur le suivi des agents ayant fréquenté les locaux techniques. En réponse le président prendra contact avec la DRFIP du Rhone sur ce sujet.
Sur les problèmes d'étanchéité du parking public de Grenoble, le DISI fera un courrier à la mairie de Grenoble.

Après plus de 4 heures de réunion le président clôture la réunion.

Les représentants de l'**Union SNUI-SUD Trésor Solidaires**, dans l'unité, resteront vigilants et fermes sur toutes les questions de sécurité et sur les conditions de vie au travail.